

cieux des palmes du soir, n'assistaient que bien rarement aux séances *vespériennes*, et si l'habitude les y entraînait, ils n'ouvraient guère la bouche que pour rire aux dépens de leurs *doublures*, quand l'occasion s'en présentait, et elle se présentait souvent. Ce silence des premiers talens arrangeait fort ceux du second ordre, qui s'en donnaient à cœur de joie, charmés qu'ils étaient d'acquiescer ce que le comte de Rivarol appelait une petite célébrité aux bougies, et de voir piaffer leur nom le lendemain dans les colonnes du *Moniteur*.

Nous pouvons, sans craindre d'indisposer leur ombre, citer les noms de ces vaniteuse médiocrités ; c'étaient celles de MM. Bouché, avocat d'Aix ; Gautier de Biausat, Régnault de Saint-Jean-d'Angély, Martineau, Busot ; d'André, ancien conseiller au parlement de Provence ; Montlosier, etc.

Ce dernier est le même personnage qui a tant et fastidieusement écrit sous la restauration. Alors il n'écrivait pas, mais il parlait beaucoup, il parlait trop ; je me souviens parfaitement que lorsqu'il lui arrivait de se fourvoyer le matin dans une haute discussion, c'était d'une manière si déplorablement diffuse et anti-logique, que MM. les députés saisissaient ce moment pour causer avec leurs voisins. Un jour l'un d'eux demandant à son collègue qui lui semblait fatigué et quasi-malade ce qu'il avait, ce dernier répondit avec un léger bâillement : " J'ai le *Montlosier* mon cher, et je m'étonne que vous ne l'ayez pas aussi."

Sa *croix de bois* fut un beau mouvement oratoire, une très-heureuse inspiration, mais son éloquence crut devoir s'en tenir là ; ce jet brillant fut le tems de galop de Rossinante, ou le quatrain de Saint-Aulaire. Aussi les contemporains de son verbiage à l'Assemblée nationale ne furent pas médiocrement surpris lorsque, 25 ans plus tard, ils retrouvèrent le Montlosier atteint et convaincu de la monomanie des écritures. Eh bien, grâce à l'irritation des esprits et à l'acrimonie de ses opinions, il parvint à se faire lire. Il fallait que pendant la longue durée de son éclipse, cet homme se fût sérieusement occupé.

Mais si le *labor improbus* peut beaucoup obtenir même d'une organisation peu favorisée de la nature ; si, à force de labeurs, un écrivain parvient à se créer une certaine correction et élégance de style, là se bornent les conquêtes de son esprit ; quels que soient ses efforts, il ne se donnera ni le jugement ni la certitude des idées qui lui manquent. Le cerveau reste tel que la nature l'a fait. Les pensées qui en descendent demeurent coupables d'insanité et d'incohérence. C'est à ce coin que furent frappées les œuvres du comte de Montlosier. Impatient de son obscurité, il entreprit de se faire jour en s'attaquant aux jésuites.

Quelle pitié de voir un homme de sa classe et de son âge, ramassant ça et là les triviales fantasmagories de la rue, se déclarer l'adversaire furibond d'une société si riche de grands et beaux souvenirs ! Conçoit-on que cet esprit de travers ait eu la prétention de flétrir ces hommes de Dieu, sans considération pour l'immensité de leurs services rendus à la civilisation, aux bonnes lettres, à la jeunesse européenne par son inimitable talent d'enseigner ; enfin à la propagation de la foi dans toutes les contrées de la terre. Le mépris des honnêtes gens fit justice de cette misérable colère. La chasse aux jésuites imprima sur le front du comte auvergnat plus de ridicule que les moulins à vent n'en procurent depuis plusieurs siècles au Chevalier de Triste Figure.

Nous avons dit que les séances du soir étaient devenues l'apanage des médiocrités les plus resplendissantes de l'Assemblée. Toutefois, il n'y avait pas exclusion absolue et légale des grands

orateurs, puisque l'abbé Maury ne résistait pas toujours à la tentation de venir faire sa partie dans ce concert tumultueux et discordant. L'illustre Provençal était bon convive ; il dînait bien et beaucoup ; ses amphitrions prenaient plaisir à prodiguer les encouragemens à ses facultés gastronomiques. Chacun les secondait dans le cours d'attentions délicates. Les vins de Champagne et d'Espagne ne faisaient point défaut à cette gaie conjuration.

Causeur intrépide et quelquefois verbeux, l'orateur dont on voulait allumer la verve ne faisait guère attention à la quantité d'allumettes ; il buvait avec distraction et pour ainsi dire sans le savoir.

Au sortir de table, et presque immédiatement après le café et les glaces, le convive, si gracieusement choyé, montait en carrosse pour se rendre à l'assemblée, dont il trouvait les membres parlant à peu près au même diapason que le sien ; *inde ira* ! Et ces ires étaient d'autant plus bouffonnes, qu'elles conservaient leur grand air de solennité. Les gémissantes exhortations du président, la vivacité de la sonnette, les : *Silence, Messieurs !* des huissiers, les gros rires de la tribune : rien n'y manquait. Aussi les *Actes des Apôtres* affichaient-ils que les législateurs ordinaires du roi donnaient la tragédie le matin, et le soir la comédie.

J'ai quelque raison pour me poser avec assurance en historien de ces drôleries représentatives ; voici comment :

Une de mes parentes, M^{me} de Lacroix, fille de M. Nérac, l'un des premiers armateurs de Bordeaux et de France, occupait avec son mari un des beaux hôtels de la rue Ville-l'Evêque, où elle recevait splendidement nombreuse et bonne compagnie. Les gourmets professaient une haute estime pour son cuisinier, artiste girondin dont les apprêts leur paraissaient fort supérieurs à ceux de la cuisine parisienne. Pourquoi ? c'est que cette dernière était alors d'une parfaite élégance, mais d'une fadeur insupportable.

M^{me} de Lacroix invitait souvent mes parens à ces petits galas de 20 à 25 personnes. C'est là que j'avais l'honneur de me trouver avec l'abbé Maury, fort silencieux au premier service. Cet illustre convive nous faisait, au second, le récit des travaux *constituans* du matin ; sa critique foisonnait d'expressions aussi malicieuses qu'originales ; jamais procès-verbal ne fut plus divertissant ; et comme j'en riais de fort bon cœur : " Eh mon Dieu ! me disait-il à voix basse et d'un ton pénétré, ne faut-il pas ménager la sensibilité de ces jeunes femmes ? car, au lieu de les amuser de mes fagots, je serais bien plus disposé à leur chanter un *Requiem* et un *Libera* pour cette pauvre France qui s'écroule au bruit harmonieux des phrases. Hélas ! ajouta-t-il, le fameux horoscope de Casotte dont on a tant ri fera bientôt beaucoup pleurer."

Un jour que l'abbé Maury se trouvait placé entre une femme de quatre-vingts ans et une autre de vingt ans, l'une remarquablement spirituelle et la jeune fort jolie, on le vit s'occuper presque exclusivement de la première et négliger la seconde ; cette préférence fut relevée et devint le sujet d'agréables plaisanteries à la vieille dame, qui ne se défendit pas d'avoir coqueté pendant tout le repas avec le grand orateur. " Oui, oui, s'écria-t-elle, j'en conviens, ce voisinage m'a rajeunie ; que voulez-vous ?

" S'il est des fleurs de toutes les saisons,

Il est des amours de toute âge."

Et puis elle ajouta, car elle parlait la langue latine comme la sienne, presque impoliment :

" *Omnia vincit amor, et nos cedamus amori.*"

Cette citation en manière de jeu de mots et de fort bon goût dans une bouche octogénaire fut le signal d'un vif accès d'hilarité, qui se prolongea jusque dans les voitures qui nous transportaient à